Mon plan d'action 2025



Adaptation et territoires

- Publier le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC);
- Accompagner 100 intercommunalités pour qu'elles puissent disposer, d'ici la fin de l'année, d'un diagnostic et d'une feuille de route. Et financer partout les projets correspondants – en territoires montagneux, en bordures de littoral ou en outre-mer;

- Mettre en place, d'ici la fin d'année 2025, pour toutes les zones littorales, un dispositif d'accompagnement et de financement clair et unique pour les protéger de la submersion marine et du recul du trait de côte;
- Lancer une réserve citoyenne dédiée à la prévention des risques et à la gestion de crise;
- Soutenir l'inscription à l'Assemblée nationale de la proposition de loi de la sénatrice Christine LAVARDE, votée au Sénat, visant à assurer l'équilibre du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles;

 Avec Eric LOMBARD, lancer les travaux sur l'évolution du modèle assurantiel dans le contexte du dérèglement climatique, en s'appuyant sur ceux qui ont déjà été menés ces dernières années.



Gestion de l'eau

- Assurer un meilleur partage de la ressource en eau :
 - En adoptant une doctrine sur le stockage d'eau et en recensant les projets prioritaires;
 - En s'accordant au niveau de chaque bassin, entre tous les usagers de l'eau;
 - Aller plus loin dans la réutilisation de l'eau en s'appuyant sur les expériences espagnole et israélienne.

- Publier une feuille de route sur la qualité des eaux de captage;
- Engager un plan de sécurisation de la qualité des eaux littorales pour protéger les activités des pêcheurs et des conchyliculteurs;
- Travailler, bassin par bassin, à un plan pour traiter de la ressource en eau à horizon 2050.

Ce plan abordera les questions de gouvernance, de financement et de régulation des petit et grand cycles de l'eau face au dérèglement climatique.



Lutte contre l'effondrement de la biodiversité

- Lancer un plan pour faire face aux espèces invasives - par exemple, le moustique-tigre ou le frelon à pattes jaunes;
- Engager la labellisation de nouveaux territoires placés sous protection forte, dans le cadre de la planification maritime qui sera annoncée au premier semestre 2025;
- Dans le prolongement des travaux menés sur les crédits biodiversité, mobiliser les acteurs qui sont prêts à porter et financer des projets de protection et de restauration de la nature.



- Publier la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) d'ici l'été;
- Réunir, secteur par secteur et avec les ministres concernés, les acteurs économiques pour analyser les performances récentes en termes d'émissions de gaz à effet de serre, et travailler à des mesures correctives rapides.



- ZAN: lancer une mission, avec Eric LOMBARD et François REBSAMEN, pour rendre plus simple et plus accessible le fait de réaménager une zone déjà artificialisée par rapport à une zone naturelle;
- ZFE: faire, avec tous les ministres concernés, le tour des 40 collectivités visées par la mise en œuvre des ZFE pour aménager, à leurs côtés et avec pragmatisme, les réglementations;

- DPE: soutenir la proposition de loi portée par le député Bastien Marchive, qui apporte des réponses utiles aux copropriétaires qui souhaitent rénover leurs logements;
- Proposer au Premier ministre
 de lancer une mission, sur le modèle
 de celle confiée à Jean Pisani-Ferry
 sur le financement de la transition
 écologique, pour caractériser,
 économiquement et socialement,
 la fracture écologique
 qui s'installe en France et les nouvelles
 formes de précarité qui y sont attachées.



Développement des filières stratégiques

- Forêts et filière bois :
 - Accompagner les forestiers pour prévenir les crises et réparer leurs conséquences;
 - Soutenir le développement de la filière bois au moyen de dispositifs dédiés.
- Filière des produits de la mer et de l'économie bleue :
 - Signer le contrat stratégique de filière, en lien avec les régions et les acteurs économiques, afin de réduire la dépendance française, mieux valoriser la pêche et l'aquaculture, et moderniser la flotte;

- Mettre en avant les acteurs de l'économie bleue lors du sommet « Choose France » 2025 et du Forum des Affaires de Monaco;
- Faire de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC), à Nice, en juin 2025, un moment majeur pour porter un agenda ambitieux sur :
 - les pollutions plastiques ;
 - la pêche illégale ;
 - la protection de zones particulièrement riches en biodiversité.

Et pour rappeler la position de fermeté française sur l'exploitation des fonds marins.



Réduction de notre dépendance aux énergies fossiles et aux métaux critiques

- Métaux critiques : décliner, au niveau français, le « Critical Raw Materials Act » européen, en augmentant le réemploi ainsi que le recyclage de biens, tels que les batteries électriques, et équipements électriques et électroniques;
- Matières plastiques :
 - Lancer la filière des emballages industriels et commerciaux;
 - Travailler avec les collectivités locales pour passer un cap en matière de tri des déchets.

 Consommation durable: diffuser l'affichage environnemental sur les vêtements et l'alimentation, tout en poursuivant la lutte contre « l'ultra fast-fashion »;

- Sobriété : faire de la sobriété un pilier de la stratégie française ;
- Stratégie énergétique : publier, avec Eric LOMBARD et Marc FERRACCI, au début du deuxième trimestre 2025, la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) .



Simplification des méthodes de travail du ministère et de ses opérateurs

- Elargir le « TGV administratif » lancé en 2023 sur les énergies renouvelables à l'ensemble des thématiques du portefeuille ministériel;
- Une mission a été engagée pour renforcer les actions et l'impact du ministère et de ses opérateurs;

Elle a pour but d'instruire plus vite, d'utiliser les outils modernes à disposition et de lutter contre la propagation de fausses informations écologiques.



Massification des investissements en faveur de la transition écologique

- Déployer de nouveaux outils innovants, tels que les crédits biodiversité et le label bas-carbone;
- Mobiliser la Caisse des dépôts et consignations pour financer la transition écologique, avec la formalisation de cet engagement dans les prochains jours.



Porter un discours international offensif

- Porter une voix forte dans le cadre d'une année 2025 cruciale sur le volet diplomatique (UNOC, 10 ans de l'Accord de Paris, COP 30 de Belem);
- Lutter contre toutes les formes de concurrence déloyale;
- Appeler à une ambition renouvelée pour l'Europe face aux nombreux risques géopolitiques.